



Commission des Délégués

Réunion du 18/04/2023

Animateur : M. R. MATILI

Présent(e)s : M. J. SUZAN

Excusé : M. C. BAULAY

Rappel de l'article 19.2 et suivants du règlement sportif général.

19.2 Les clubs en présence doivent mettre chacun à la disposition des arbitres avant chaque rencontre un délégué aux arbitres, membre responsable licencié majeur appartenant au club dont le nom et le numéro de licence sont inscrits avant la rencontre sur la feuille de match dans les cases réservées à cet effet. A défaut, ils ne peuvent exercer la fonction de délégué de club. Ils sont chargés de veiller sur la sécurité des arbitres, de faire assurer la police autour du terrain et de témoigner en cas d'incidents. Les délégués doivent être facilement identifiables par un élément de leur habillement (brassard, maillot...).
L'entraîneur inscrit sur la feuille de match est exclu de cette fonction.

19.3 – Les clubs visités ou visiteurs ont la possibilité de demander au District la présence d'un délégué officiel pour assister à leur match. Cette demande doit être présentée par écrit 15 jours avant la rencontre à la direction administrative du District.

19.4 - Le club qui en a fait la demande règle l'indemnité de déplacement de ce délégué suivant le barème fixé dans l'annexe N° 2 du RSG du District.

19.6 - Le Comité de direction du district, ou son bureau ou une commission peut demander la présence d'un délégué officiel du district les frais seront à la charge d'un ou des deux clubs. Le délégué désigné aura reçu par le responsable des délégués l'information relative au règlement de l'indemnité due. Les commissions qui demandent la présence d'un délégué doivent préciser dans leurs procès-verbaux qui aura la charge de régler les frais de celui-ci contre remise de sa note de frais.

DOSSIER N° 26

Lecture des rapports des délégués.

La commission transmet le dossier de match n° 24597523 du 16/04/2023 Champ séniors D2 à la commission séniors.



JOURNEE DU 22 AU 23 AVRIL 2023

Date	Catégorie	Division	N° match	Recevant	Visiteur	Charge
22/04/2023	FUTSAL	D1	24608645	NEUILLY FC .92.3	SEVRES FUTSAL	2 CLUBS
23/04/2023	FUTSAL	D1	24608643	FC ASNIERES FUTSAL	ISSY LES MX FC 2	2 CLUBS
23/04/2023	FUTSAL	D1	24608639	JABC	KAMELEON LE	2 CLUBS
23/04/2023	SENIORS	D1	24597422	ST CLOUD FC 1	RACING CFF 2	2 CLUBS
23/04/2023	SENIORS	D4	24613524	ARARAT ISSY 2	LES PETITS PAINS 1	ARARAT ISSY
23/04/2023	CDM	D1	24597298	NANTERRE AJSC 5	COLOMBIENNE FOOY 5	COLOMBIENNE
23/04/2023	SENIORS	D2	24597529	PUTEAUX CSM 2	VOLTAIRE CHATENAY	VOLTAIRE CHAT
23/04/2023	SENIORS	D3	24597615	GARENNE COLOMBES AF	VILLENEUVE LA GAREN	2 CLUBS
23/04/2023	ANCIENS	D3	24599130	CLICHY VETERANS FOOT	NEUILLY OLYMPIQUE 12	CLICHY VETER
23/04/2023	U18	D3	24601167	ARARAT ISSY	VOLTAIRE CHATENAY	2 CLUBS
23/04/2023	ANCIENS	D5	24599999	MEUDON FC 12	CHEMINOTS OUEST 13	CHEMINOTS OUE
23/04/2023	U16	D2	24615091	SEVRES F.C 1	RACING CFF 2	2 CLUBS
22/04/2023	U14	D5	25573889	FONTENAY AUX ROSES	ARARAT ISSY	ARARAT ISSY